

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire :

à la mairie- Salle du Conseil Municipal

Mercredi 1^{er} Avril 2026 à 20h00

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu du précédent conseil municipal

- ✓ Installation des commissions Municipales
- ✓ Délégation aux syndicats intercommunaux
- ✓ Délégation d'attribution du conseil Municipal au maire et aux adjoints.

Questions diverses

Le 27/03/2026,
Le Maire
G. CHAUVEAU

